

L'échographie fœtale Fetal Ultrasound

Votre fournisseur de soins de santé vous demandera peut-être de passer une ou plusieurs échographies fœtales au cours de votre grossesse. Ces échographies fournissent d'importants renseignements médicaux qui l'aideront à établir avec vous le meilleur plan de soins pour vous et votre bébé.

Qu'est-ce qu'une échographie fœtale?

Une échographie fœtale est un acte médical indolore que le médecin, la sage-femme ou l'infirmière praticienne vous a prescrit. La technique utilise les ondes sonores pour produire des images en direct du bébé dans l'utérus qui sont visibles à partir d'un écran. Les échographies sont réalisées à l'aide d'un appareil portatif appelé transducteur qui émet des ondes sonores inaudibles. Elles sont réfléchies par le bébé, puis détectées par un échographe et transformées en image.

Ces images servent à déterminer l'état de santé et le bien-être du bébé. Un médecin possédant l'expertise nécessaire pour interpréter l'échographie passe en revue les images et envoie un rapport à votre fournisseur de soins de santé qui l'a demandée.

Comment réalise-t-on une échographie fœtale?

Il existe deux types d'échographie fœtale :

1. On réalise l'échographie abdominale en déplaçant un transducteur sur votre ventre.
2. On réalise l'échographie endovaginale ou transvaginale en insérant en douceur un transducteur étroit dans le vagin.

L'échographie endovaginale permet de mieux voir la partie inférieure de l'utérus. Toutefois, vous pouvez choisir de ne pas subir une échographie de ce type, même si votre fournisseur de soins de santé la recommande.

Les échographies médicales, le plus souvent de type bidimensionnel (2D), créent une image plate plutôt que tridimensionnelle.

Les échographies fœtales sont-elles sans danger?

L'échographie médicale 2D utilisée chez les femmes enceintes depuis plus de 50 ans a fait l'objet d'un grand nombre d'études ayant pour but de déterminer si cette technique est sécuritaire. Il n'existe aucune preuve claire qui laisse croire que la technique comporte des risques pour vous ou votre bébé. L'échographie n'est pas une radiographie et n'utilise aucun rayonnement ionisant.

Toutes les échographies sont prescrites par un médecin, une sage-femme ou une infirmière praticienne et elles doivent toutes être réalisées par des personnes qui ont suivi une formation adéquate et qui possèdent des connaissances et des compétences particulières en matière d'échographie fœtale.

Comment m'y préparer?

Quand vous prendrez rendez-vous pour passer une échographie, vous recevrez des instructions pour vous préparer. Par exemple, on vous demandera peut-être de venir au rendez-vous la vessie pleine.

À quel stade de la grossesse une échographie fœtale est-elle indiquée?

Votre médecin, sage-femme ou infirmière praticienne peut vous prescrire une échographie en tout temps pendant votre grossesse, en fonction de vos besoins médicaux. En général, elle est recommandée au premier et au deuxième trimestres.

Quels renseignements l'échographie fœtale fournit-elle?

L'examen fournit des renseignements différents selon le stade de la grossesse et la raison pour laquelle le fournisseur de soins de santé demande qu'il soit réalisé.

En général, l'échographie fœtale permet de :

- Surveiller la taille et la croissance du bébé
- Déterminer s'il se développe normalement ou s'il a de gros problèmes physiques
- Vérifier la quantité de liquide amniotique autour du bébé
- Montrer sa position
- Fournir des renseignements au fournisseur de soins de santé qui aurait des inquiétudes concernant l'utérus, les ovaires, le placenta ou le col de l'utérus

Premier trimestre (jusqu'à 14 semaines)

Le premier trimestre est le meilleur moment pour réaliser une échographie visant à :

- Déterminer le stade de la grossesse
- Estimer la date de l'accouchement
- Aider à déterminer s'il y a plusieurs bébés et s'ils partagent le même placenta ou le même sac amniotique (le sac de l'utérus contenant le fluide où le bébé se développe)

Certaines femmes peuvent passer une échographie pour mesurer la clarté nucale dans le cadre du dépistage génétique prénatal auquel vous pourriez être admissible. On peut effectuer ce type d'échographie de pair avec des tests

sanguins afin d'établir la probabilité que votre bébé souffre du syndrome de Down, de la trisomie 18 ou d'une anomalie du tube neural. Pour en savoir plus sur les possibilités de dépistage génétique prénatal, veuillez vous adresser à votre fournisseur de soins de santé.

Deuxième trimestre (de 15 à 27 semaines)

Une échographie entre les semaines 18 et 22 de votre grossesse est souvent appelée l'échographie détaillée ou de niveau 2. C'est le meilleur moment pour examiner l'anatomie du bébé et vérifier la présence d'anomalies congénitales chez lui. L'échographie y examine la forme et la taille des membres du bébé, mais ne permet pas toujours de dire s'ils fonctionnent bien.

La période de la 18^e à la 22^e semaine de grossesse est aussi le meilleur moment pour chercher des « marqueurs » à l'échographie. Les marqueurs ne sont pas des anomalies congénitales, mais sont le plus souvent des variations normales de la croissance et du développement. Ils pourraient laisser croire à l'existence d'un problème plus grave comme le syndrome de Down ou la trisomie 18. Votre fournisseur de soins peut offrir des tests approfondis et des informations si des marqueurs sont visibles. La plupart des bébés qui ont un « marqueur » à l'échographie sont en parfaite santé et se portent bien.

Inversement, une échographie parfaitement normale n'est pas une garantie que le bébé est en parfaite santé.

Troisième trimestre (après 27 semaines)

Votre fournisseur de soins de santé vous demandera peut-être de passer une ou plusieurs échographies au troisième trimestre s'il a des inquiétudes concernant :

- La taille, la croissance ou la position du bébé
- La quantité de liquide amniotique autour de lui
- L'emplacement du placenta
- La longueur du col de l'utérus

Puis-je connaître le sexe de mon bébé?

À l'échographie du deuxième trimestre (entre la 18^e et la 22^e semaine), on observe en général les organes génitaux lors de l'examen détaillé de l'anatomie du bébé. S'il se trouve dans une position telle que ses organes génitaux sont visibles, son sexe sera inscrit sur le rapport final et le fournisseur de soins de santé qui a commandé le test pourra vous en informer.

L'échographiste n'est pas en mesure de donner des renseignements détaillés sur ce qui est visible à l'échographie, y compris le sexe du bébé. Seuls votre médecin, sage-femme ou infirmière praticienne peuvent vous révéler les résultats de l'échographie. Si vous ne souhaitez pas connaître son sexe, informez-en votre fournisseur de soins de santé et l'échographiste, mais sachez aussi que l'échographie ne

permet pas toujours de déterminer correctement le sexe du bébé.

Il n'est pas permis de réserver une échographie ou un examen de routine à la seule fin de connaître le sexe du bébé.

Quels facteurs pourraient limiter les renseignements obtenus à l'échographie?

Certains facteurs peuvent limiter l'obtention de renseignements à l'échographie, entre autres :

- Si vous faites de l'embonpoint ou êtes obèse
- Que le bébé est très petit ou très gros
- Qu'une faible quantité de liquide amniotique entoure le bébé
- Que sa position n'est pas favorable

Puis-je obtenir des images de l'échographie?

Certaines cliniques qui pratiquent des échographies 2D sur indication médicale fournissent des images. Dès votre arrivée à la clinique, renseignez-vous sur l'existence de ce service et son coût.

Certaines cliniques proposent et réalisent des échographies de convenance ou 3D, pratiquées aux seules fins d'animer ou d'obtenir des photos-souvenirs. Ces échographies n'ont pas pour principal objectif de fournir des renseignements médicaux.

Les échographies, y compris les échographies fœtales, sont des actes médicaux. Elles ne devraient être pratiquées que pour des motifs d'ordre médical. Santé Canada, la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada, l'Association canadienne des radiologistes, le College of Physicians and Surgeons of BC et l'International Society of Ultrasound and Gynecology recommandent l'échographie à des fins médicales uniquement et non à des fins ludiques (souvenirs).

Pour de plus amples renseignements

Pour en savoir plus sur les échographies fœtales, consultez les sites Web suivants :

- La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada – L'échographie au cours de la grossesse www.pregnancyinfo.ca/fr/your-pregnancy/routine-tests/
- Santé Canada – Échographie fœtale à des fins de vidéos souvenirs www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-et-risque-pour-sante/radiation/medicale/ultrasons.html

Afin d'obtenir des informations sur le dépistage génétique prénatal, consultez le Prenatal Genetic Screening Program de Perinatal Services BC à www.perinatalservicesbc.ca/our-services/screening-programs/prenatal-genetic-screening-program.